



- Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 18 • 4-2016

Lettre d'information parlementaire

Le 2 juillet, les Polynésiens seront nombreux à se regrouper devant le mémorial dédié aux victimes des essais nucléaires, à Papeete. Il ne s'agira pas seulement pour eux de marquer le cinquantenaire de la première explosion à Moruroa, mais

également de manifester leur volonté d'obtenir la mise en œuvre des promesses faites par François Hollande lors de son voyage en Polynésie

en février 2016 : réforme de la loi Morin par décret pour augmenter le nombre d'indemnisations, mise en place d'un Centre de la mémoire, etc.

En effet, six ans après son adoption — et malgré une première réforme adoptée fin 2013 dans le cadre de la loi de programmation militaire 2014-2019 — la loi d'indemnisation et de reconnaissance des victimes des essais nucléaires ne permet toujours pas d'indemniser les victimes. Au 1^{er} mai 2016, seules 20 personnes ont été indemnisées, sur les dizaines de milliers de personnes ayant subi des dommages liés aux 210 explosions atomiques réalisées par la France en Algérie et en Polynésie !

Ne serait-il pas temps de remettre en chantier cette loi pour supprimer la notion de « risque négligeable » qu'elle contient, véritable frein à toute prise en compte sérieuse des conséquences sanitaires des essais nucléaires pour les populations et les personnels qui les ont subies ?

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Une loi à réviser

Actualité internationale

PAYS-BAS

Le Parlement fait trembler la posture nucléaire du gouvernement !

Le 28 avril le Parlement néerlandais a organisé un débat suite au dépôt d'une initiative citoyenne « Teken tegen Kernwapens » (signée par 45 608 citoyens et soutenue par les ONG Pax, la Croix-Rouge, la banque ASN) sur un traité national d'interdiction des armes nucléaires. Ce débat fait suite aux nombreuses résolutions déjà prises par le passé en faveur du retrait des armes nucléaires tactiques américaines entreposées dans ce pays (base de Volken). Mais ce fut la première fois qu'il fut discuté d'une interdiction nationale des armes nucléaires.

Au cours du débat, plusieurs porte-parole des différents partis politiques ont adopté la proposition visant à interdire les armes nucléaires aux Pays-Bas, sans atteindre de majorité parlementaire pour autant. Mais une nette majorité s'est dégagée pour appeler le gouvernement à s'appuyer sur le Groupe de travail à composition non limitée (ONU) pour proposer des mesures efficaces, y compris des négociations sur une interdiction internationale des armes nucléaires. C'est ainsi que le 17 mai, un vote a été réalisé concernant 4 motions. Celles-ci ont toutes été adoptées à la majorité et demande au gouvernement de :

- soutenir le début de négociations sur un traité international interdisant les armes nucléaires. Une motion soutenue par le Parti du travail - PvdA (majorité gouvernementale), le Parti libéral démocrate, le Parti socialiste, les Verts, l'Union chrétienne ;
- divulguer les traités secrets qui ont permis d'entreposer des armes nucléaires sur le territoire néerlandais ;
- d'utiliser le refus de la modernisation des armes nucléaires en Europe pour accroître le désarmement nucléaire mondial ;
- de rejeter les consultation sur le nucléaire avec les États-Unis ;

Le ministre des Affaires étrangères, Bert Koenders, a indiqué qu'il tiendrait compte de cette position du Parlement dans ses futures interventions...



NORVÈGE

Le Parlement pour un monde exempt d'armes nucléaires

La commission, regroupant l'ensemble des forces politiques, des Affaires étrangères et de défense du Stortinget à la suite du débat (09/03, cf. Lettre précédente) a émis des recommandations auprès du gouvernement Stoltenberg II sur les armes nucléaires. Après avoir rappelé les conséquences catastrophiques humanitaires de toute détonation d'une arme nucléaire,

Deux questions à...

Propos recueillis auprès d'un représentant du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas lors du Groupe de travail à Genève

Quelles sont les conséquences de l'adoption d'une résolution en faveur du désarmement nucléaire pour la politique de désarmement nucléaire des Pays-Bas ?

Le Parlement néerlandais a adopté une résolution qui demande au gouvernement de participer activement au Groupe de travail à composition non limitée (OEWG), pour prendre des mesures efficaces, y compris pour le lancement des négociations sur une interdiction internationale des armes nucléaires. Notre Ministre, M. Koenders a indiqué que cette résolution sera réalisée dans le cadre des obligations de l'article VI du TNP.

Les Pays-Bas depuis le début du OEWG ont adopté une attitude constructive à l'égard de cette procédure. Nous avons tenté de convaincre les États dotés d'y participer activement. Nous sommes intervenus au cours des discussions à plusieurs reprises et nous sommes co-auteur de plusieurs documents de travail dans lequel les perspectives de désarmement et de renforcement de la confiance sont discutées et nous avons engagé des discussions avec d'autres délégations comme avec les ONG. Nous soutenons l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires, comprenant une interdiction complète et vérifiable des armes nucléaires qui est soutenue par les États dotés comme non-dotés. À plusieurs reprises, nous avons déclaré notre soutien à un tel instrument lors de l'OEWG.

Le succès est possible en réalisant plusieurs étapes intermédiaires et parallèles, aboutissant ainsi à un instrument juridique complet et vérifiable interdisant les armes nucléaires qui aurait l'appui des États dotés comme non-dotés. Les Pays-Bas, dans cet OEWG, ont engagé des discussions sur les modalités et le calendrier de ces différentes mesures pour maximiser leur efficacité. Cela inclut de trouver des moyens pour obtenir que les États possédants des armes nucléaires (ceux du TNP comme ceux non membres) soient impliqués. Un tel message de consensus issu du OEWG serait un signal important à cet égard.

En outre les Pays-Bas ont contribué, par le biais de déclarations et leur participation aux nombreux échanges en séance à la discussion sur les sujets de la vérification et de la transparence. Nous avons également entendu des idées positives pour l'éducation au désarmement. Tous ces éléments sont indispensables pour aller vers la route du « Global Zero ».

Pensez-vous que les débats sur un futur instrument d'interdiction des armes nucléaires au sein de l'OEWG peut avoir un impact sur la politique de défense de l'Otan ?

En ce qui concerne l'Otan, nous nous attendons, lors du sommet de Varsovie, à ce qu'il soit discuté des divers défis sécuritaires. Nous nous attendons à ce que cela conduise, entre autres, à la conclusion que les armes nucléaires demeurent un élément essentiel de la défense et de la dissuasion de l'Otan. Les Pays-Bas cependant travailleront pour s'assurer qu'une attention importante soit accordée à créer les circonstances qui tiennent compte du progrès vers un monde exempt d'armes nucléaires, basé sur le respect du TNP, la stabilité internationale et la sécurité non diminuée pour tous.

« Le Parlement demande au gouvernement de travailler activement pour un monde exempt d'armes nucléaires et de contribuer à la mise en œuvre des obligations contenues dans le Traité de non-prolifération (TNP), de jouer un rôle actif dans la lutte contre la non-prolifération nucléaire et pour le désarmement nucléaire en vue de l'élimination équilibrée, mutuelle, irréversible et vérifiable des armes nucléaires, et sur ce long terme de travailler sur la base d'un cadre juridiquement contraignant pour garantir cet objectif ».

<https://www.stortinget.no/no/Saker-og-publikasjoner/Publikasjoner/Innstillinger/Stortinget/2015-2016/inns-201516-199/>

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Vers de nouvelles formes d'action...

Des parlementaires africains proposent de nouvelles formes d'action pour faire face aux armes de destructions massives (ADM). Réunis dans le cadre d'un séminaire en Côte-d'Ivoire, des parlementaires venus de toute l'Afrique ont proposé de nouvelles formes d'action pour stopper la prolifération des ADM. Plus de 70 parlementaires originaires de 18 pays différents ont participé à ce séminaire qui permettait, pour la première fois, à des élus d'un même continent de débattre de la mise en œuvre de la résolution 1540 des Nations Unies.

POUR EN SAVOIR PLUS :

http://www.ipu.org/french/news.htm?utm_source=Inter-Parliamentary+Union+%28IPU%29&utm_campaign=1e5110e4f7-242761109#201603091

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Réduction des risques nucléaires au programme

Au cours de cette 25^e session annuelle, le PNND organisera une table ronde « Réduire les tensions nucléaires et appuyer les négociations sur le désarmement nucléaire » avec les délégations canadiennes et autrichienne (4 juillet). Par ailleurs, il faut noter que le projet de résolution pour la Commission générale des Affaires politiques et de la sécurité devrait comporter des éléments sur le désarmement nucléaire multilatéral, la réduction des risques nucléaires, ou encore la transparence permettant un débat entre parlementaires de 56 États.

<http://www.pnnd.org/reducing-nuclear-tensions-and-supporting-nuclear-disarmament-negotiations>

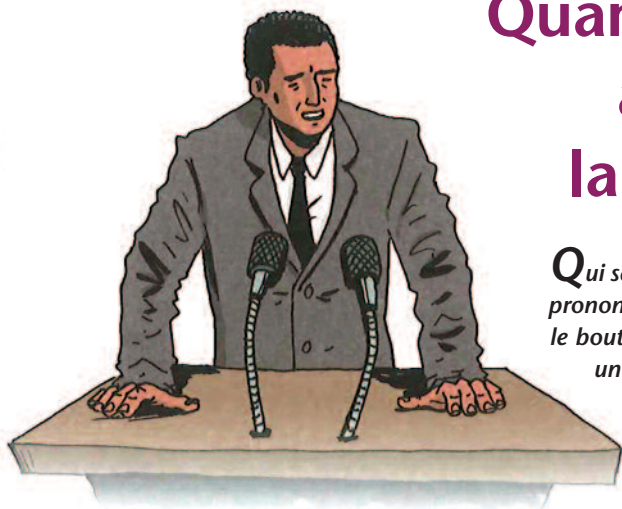
Du côté de la société civile

Campagne internationale pour un monde exempt d'armes nucléaires

THE ATOM PROJECT est une campagne internationale de pétition qui vise à susciter la prise de conscience sur les ravages humanitaires et environnementaux provoqués par les essais nucléaires, et demande aux États non signataires du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires de le ratifier. Cette initiative est mise en œuvre par le centre Nazarbayev (Kazakhstan) dont les missions principales sont la promotion de la surveillance nucléaire, du désarmement nucléaire, et de la non-prolifération à l'échelle mondiale ; et ceci via des conférences et des expositions. Au 23 juin 2016, la pétition a été signée par 252 558 personnes.

<http://www.theatomproject.org/fr>

Quand un député s'opposait à « l'atomisation de la Polynésie française »



Qui se souvient du discours courageux du député de la Polynésie John Teariki prononcé le 7 septembre 1966 devant le général de Gaulle venu appuyer sur le bouton de l'essai Bételgeuse du 11 septembre 1966 ? On pourrait croire à un baroud d'honneur pour la forme alors que « l'atomisation de la Polynésie », selon les mots du député, était déjà engagée, mais ce n'était pas le cas. Un retour sur l'histoire, 50 ans après, rédigé par Bruno Barrillot*.

Dès que fut connu le projet de transférer le programme d'essais nucléaires de l'Algérie à la Polynésie, John Teariki profita à la fois de son mandat de conseiller à l'Assemblée territoriale et des débats à l'Assemblée nationale sur le budget de la défense pour informer ses collègues élus polynésiens et les parlementaires français et les mettre devant leurs responsabilités.

Première alerte lors des essais américains à Christmas

Succédant au député Marcel Oopa, fils de Pouvanaa¹, après son décès le 14 juillet 1961, John Teariki ne participe pas au débat de l'Assemblée territoriale du 19 juin 1962 alors que s'annoncent les essais thermonucléaires américains au-dessus de l'île Christmas à 2 000 kilomètres au nord des Marquises²... mais il co-signe avec le sénateur Coppenrath une protestation des membres de cette Assemblée. Depuis quelques semaines, le sénateur Gérard Coppenrath manifestait son inquiétude à propos de ces essais à Christmas. Il rédigea même une note sur la conférence donnée à Papeete le 21 avril 1962 par le professeur Jamet du Commissariat à l'énergie atomique dont les propos étaient extrêmement rassurants. En effet, le scientifique annonçait que le CEA allait installer en Polynésie des stations de surveillance de la radioactivité pour vérifier les risques de retombées des essais américains³. Le 20 juin 1962, le sénateur recevra une réponse — elle aussi rassurante — du ministre des Affaires étrangères à sa question écrite sur les risques de ces expériences américaines pour les Polynésiens. Enfin, le 11 juillet 1962, lors d'une intervention au Sénat, il reviendra sur l'émotion des Polynésiens à propos des essais de Christmas en même temps qu'il dit toute son inquiétude sur de récents propos de M. Messmer, ministre de la Défense, annonçant l'éventualité de la création d'un polygone d'essais nucléaires dans le Pacifique⁴.

Gaulliste de conviction, Gérard Coppenrath ayant perdu son mandat de sénateur en septembre 1962, ne s'engagea pas plus avant dans la contestation du centre d'expérimentation nucléaire. Des années plus tard, en 2005, auditionné par la commission d'enquête de l'Assemblée de Polynésie, il déclara vouloir « faire confiance à De Gaulle ». Catholique convaincu, ses

convictions rejoignent la position de son Église à Tahiti à propos du CEP ainsi résumée par son frère Hubert, archevêque de Papeete : « Il faut dire que nous avons ici à Tahiti, des militaires qui étaient catholiques, qui nous fréquentaient, qu'on connaissait et on était un peu influencés par leur jugement. Eux-mêmes n'étaient pas très informés, à part peut-être les hauts gradés⁵. »

John Teariki demande un référendum local

John Teariki fut réélu député après la dissolution de l'Assemblée nationale du 9 octobre 1962 et, localement, il est aussi vice-président du Rassemblement démocratique des populations tahitiennes (RDPT), le parti de Pouvanaa a Oopa. Alors que les rumeurs d'installation d'un centre d'essais atomiques aux Gambier se précisent entre juillet et septembre 1962, le député n'aborde pas le sujet dans sa campagne électorale. De son côté, le 26 mars 1963, le gouverneur Grimald, recevant les élus de l'Assemblée territoriale affirme même qu'après son discours rassurant sur les futures expériences atomiques « aucune objection ne fut émise et que les orateurs n'ont fait qu'appuyer la création de ce centre⁶ ». En fait, les élus polynésiens avaient été manipulés par le gouverneur qui fit briller les retombées économiques, résolvant ainsi tous leurs problèmes budgétaires. Il est vrai que le début des années 1960 amorçait un déclin économique du Territoire avec la fin de l'exploitation du phosphate de Makatea et que l'arrivée du CEP annonçait, pour les élus de l'Assemblée territoriale, la fin des préoccupations budgétaires.

Il faut attendre le 16 mai 1963 où, dans une question préalable devant l'Assemblée territoriale, John Teariki intervient avec vigueur, arguments scientifiques à l'appui, contre l'implantation d'une base d'essais atomique à Moruroa⁷. Son opposition va surtout s'exprimer publiquement devant ses collègues de l'Assemblée nationale qu'il tente — vainement — d'informer sur les risques pour la santé de la population polynésienne et de les mettre devant leurs responsabilités. Ses discours sur le nucléaire, comme ceux de son successeur Francis Sanford, auraient été inspirés par son beau-frère Henri Bouvier, mais autant John Teariki que son successeur n'ont pas manqué de s'informer personnellement sur les risques des essais nucléaires auprès d'amis et d'opposants français à la « force de frappe » du général de Gaulle, tels François Mitterrand, Jean Rostand, Albert Schweitzer, Théodore Monod et les scientifiques du Mouvement contre l'armement atomique (MCAA).

À Tahiti, le 5 novembre 1963, la situation politique est bouleversée par la dissolution des partis de la coalition majoritaire, le

*Co-fondateur de l'Observatoire des armements, Bruno Barrillot est spécialiste des essais nucléaires et auteurs de nombreux ouvrages sur le sujet, disponibles sur : www.obsarm.org/

Dessin extrait de *Au nom de la bombe*, Albert Drandov & Frankie Alarcon, Delcourt, 2010, p. 63.

RDPT et le Pupu Tiama Maohi, parti de Jean-Baptiste Cérans Jérusalémy, décidée par le pouvoir colonial. John Teariki est à Paris pour le débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Lors de son intervention devant les députés du 7 novembre 1963, John Teariki rappelle qu'à Tahiti, il avait nettement manifesté son opposition à la base de Moruroa, face au ministre de la France d'outre-mer Jacquinot. Il dénonce un fait très révélateur du système de propagande organisé par la France. Ainsi, pour calmer les inquiétudes des élus polynésiens, M. Jacquinot promit d'inviter une commission d'élus locaux à visiter les installations du Sahara, ce qui fut organisé fin juillet 1963 avec quelques-uns des plus chauds partisans de Moruroa. John Teariki regrette de ne pas avoir été invité à cette visite de la base d'In Amguel. Dénonçant une autre habitude malsaine de la propagande officielle, le député polynésien raconte que l'allocution du président de l'Assemblée territoriale du 2 octobre 1963, retransmise le soir même sur Radio Tahiti (ORTF), fut amputée pour les auditeurs polynésiens du passage où il exprimait des inquiétudes quant à la sauvegarde de la santé future des populations.



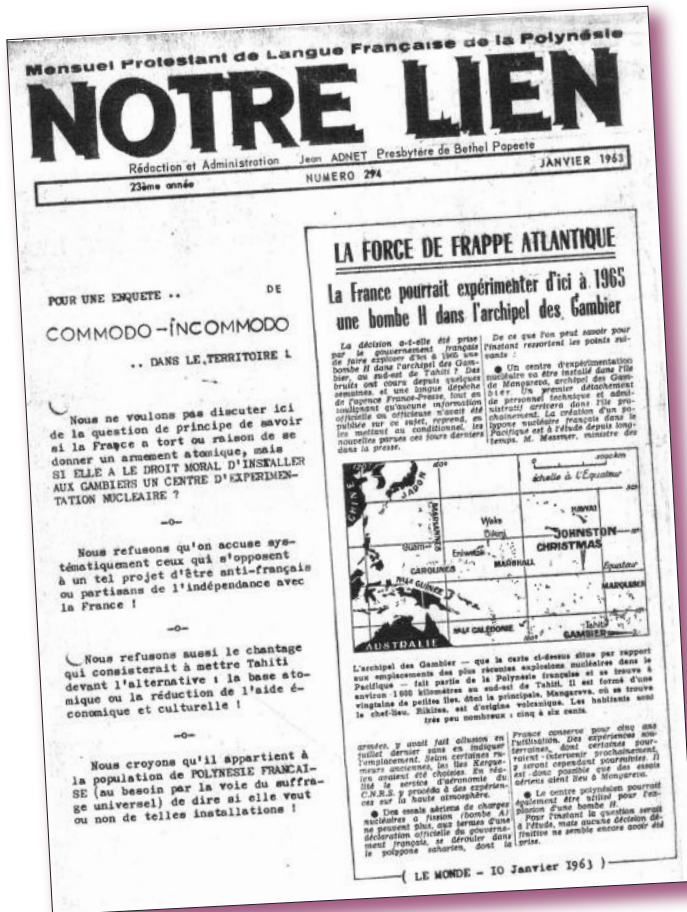
John Teariki

Ce 7 novembre 1963, à l'Assemblée nationale, John Teariki s'indigne de « la complète ignorance dans laquelle on a bien soin de laisser les populations quant à la véritable nature des risques encourus et à leur gravité qu'on déclare nulle⁸ ». Rejoignant la position exprimée par l'Église évangélique de Polynésie française dont il était très proche et qui avait demandé la mise en place d'une enquête « commodo incommodo » sur l'installation du CEP⁹, le député réclame qu'on associe les autorités polynésiennes : « Nous souhaitons que les autorités militaires et civiles ne décident pas unilatéralement de leurs installations en Polynésie française et que tout ce qui ne revêt pas un caractère strictement secret soit étudié et coordonné avec les instances territoriales comme il avait été convenu au moment du passage des deux missions à Paris et confirmé par le général Thiry lui-même¹⁰. » Il avance même cette proposition à propos du CEP : « Pourquoi cette implantation ne serait-elle pas subordonnée à un référendum local régulièrement organisé ? Ne les a-t-on pas consultés au sujet des accords d'Évian ou du mode d'élection du Président de la République ? Pourquoi ne seraient-ils pas consultés pour une question aussi vitale pour eux ?¹¹ » Interloqué par autant d'audace, le ministre de la Défense Pierre Messmer, dans sa réponse, se voulut rassurant, donnant pour preuve de l'innocuité des expériences nucléaires qu'il avait, il y a huit jours « autorisé les militaires du centre d'essais du Pacifique et du Commissariat à l'énergie atomique qui ont déjà été ou qui seront affectés au centre d'essais, à emmener avec eux leur familles, femmes et enfants. Il est bien évident que nous n'aurions pas pris cette responsabilité s'il y avait un danger¹²... »

Cession gratuite de Moruroa dans la confusion politique

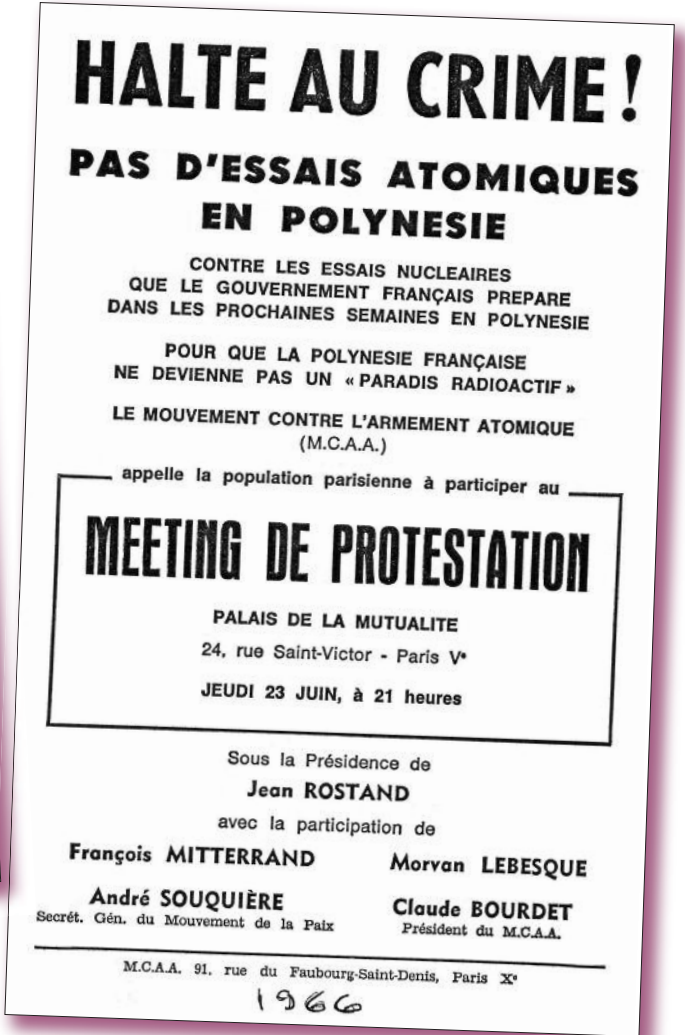
Le 6 février 1964, à Tahiti, la Commission permanente de l'Assemblée territoriale doit décider de la cession de terrains domaniaux à l'État pour l'installation d'aérodromes dans les îles et notamment à Hao et de la cession des atolls de Moruroa et Fangataufa pour les besoins du CEP. La confusion politique est telle que les décisions sont prises hâtivement sans discussion préalable entre anciens membres du RDPT et le rapporteur du projet, Jacques-Denis Drollet, ex-RDPT, fera pencher la balance en faveur de la cession gratuite à la France des deux atolls. Bien que John Teariki soit présent à cette réunion — à titre consultatif — ce sont surtout Jean-Baptiste Cérans Jérusalémy et Gérard Coppennath, également présents à titre consultatif, qui feront office d'opposants. Désormais, le CEP s'installe en toute légalité par le vote à 3 contre 2 de la Commission permanente. Aucun des décideurs polynésiens n'imaginait alors que cette décision envenimerait durablement les relations entre la Polynésie et l'État, même des années après l'arrêt définitif des essais nucléaires.

Mis devant le fait accompli, on n'entend guère la voix de John Teariki dans les mois qui suivirent. Ce n'est que le 6 novembre 1964, lors de l'examen du budget de la défense, qu'il s'adresse à nouveau à ses collègues de l'Assemblée nationale. Ses convictions antinucléaires n'ont pas été émoussées. Il semble qu'il ait décidé de réserver ses critiques virulentes au plus haut des responsables de la République, principaux décideurs de la politique nucléaire de la France. Ce jour-là, les députés ont droit à un argumentaire scientifique rigoureux dénonçant la nocivité des expériences nucléaires et de leurs risques pour la population en s'appuyant à la fois sur la méconnaissance des dirigeants du CEP sur le système des vents, des courants marins et des migrations des poissons dans la zone Pacifique et sur les connaissances scientifiques concernant les risques des radiations rassemblées par le Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des radiations ionisantes (Unscar). Imperturbable malgré quelques interruptions de parlementaires de droite, le député mentionne que les études scientifiques concluent aux effets génétiques nocifs des radiations et « que nos enfants seront donc beaucoup plus exposés que nous-mêmes au cancer des os et à la leucémie¹³ ». Le mois suivant, John Teariki revient à la charge devant ses collègues députés en dénonçant les risques qui vont provoquer « le plus grave préjudice à la santé et à la vie même des habitants de la Polynésie française et à celle de leurs descendants¹⁴ ». Déclarant placer la majorité gaulliste devant ses responsabilités, le député polynésien énonce même que ces essais risquent d'aboutir à « un génocide, même partiel ». Abordant un registre politique encore plus sensible, John Teariki poursuit : « L'implantation de ce centre d'expérimentation a provoqué un déploiement de forces militaires sans précédent dans l'histoire de notre Polynésie, qui risque d'entraver le début de décolonisation et de démocratisation de nos structures. Il ne suffit pas de revendiquer si souvent et si haut la gloire d'avoir décolonisé l'Afrique française et d'avoir inventé le principe et le mot d'autodétermination pour pouvoir recourir ensuite à des procédés tendant à utiliser un territoire d'outre-mer comme un simple laboratoire en vue d'expérimenter des engins de mort et de menacer ainsi, sans que les plus élémentaires précautions aient été prises, la vie de milliers d'êtres humains¹⁵. » De tels propos ne laissèrent pas indifférent le ministre de la Défense Pierre Messmer qui répliqua vivement qu'« un certain nombre de termes qui ont été employés hier soir par M. Teariki et dont j'ai pris note me paraissent inacceptables, tels ceux de "génocide", de "mortelle menace", de "tirs sans les plus élémentaires précautions". Ces termes sont d'autant plus inadmissibles qu'ils paraissent cacher non seulement des inquiétudes, certes respectables, mais aussi quelques soucis politiques, peut-être des soucis de poli-



CI-DESSUS : la une du mensuel protestant *Notre Lien*, de janvier 1963.

CI-CONTRE : tract d'appel à un meeting de protestation avec... François Mitterrand comme intervenant, le 23 juin 1963.



tique intérieure polynésienne, peut-être même d'autres soucis car ceux qui ont inspiré cette intervention sont tout à fait étrangers à la Polynésie française et à la France¹⁶ ».

John Teariki ne répondit à Pierre Messmer que l'année suivante, le 21 octobre 1965, une nouvelle fois à l'occasion du débat à l'Assemblée nationale sur le budget de la défense. À l'accusation de tenir des propos inspirés de l'étranger, il rappela qu'il avait, dès 1962, protesté contre les essais atomiques américains à l'île Christmas. Quant aux soucis de politique intérieure polynésienne qui lui étaient prêtés par le ministre, il fit une mise en garde aussi solennelle que virulente : « L'atomisation de la Polynésie française risque fort de mettre en danger les liens qui l'unissent à la France¹⁷. »

Les conséquences sociales de l'arrivée du CEP en Polynésie

À cette session budgétaire de 1965, John Teariki cite à nouveau, longuement, des arguments scientifiques sur les risques nucléaires puisés auprès de Jean Rostand, le célèbre généticien et membre de l'Académie française. Les députés ont droit à un véritable cours sur les effets nocifs des radiations. Cependant, en homme de terrain, soucieux de l'avenir de son peuple, le député décrit le malheur social des Polynésiens consécutif à l'implantation du CEP : « La Polynésie est devenue un vaste camp militaire, chaque jour plus inhabitable aux Polynésiens. En certains points comme à Hao, la population a été littéralement submergée par les nouveaux venus : l'île ne comptait autrefois que 200 habitants environ : aujourd'hui le seul village d'Otepa en compte plus de 600¹⁸... » Il cite alors les désordres souvent invoqués par les autorités des Églises polynésiennes : abandon de l'agriculture et de la pêche locales, prostitution et délinquance juvénile, désunions des familles, multiplications des agressions et des

violences... et de conclure : « Craignons le jour où la colère des honnêtes gens de chez nous ne pourra plus être contenue, faute d'entendre à temps nos avertissements ! »

Soutiens politiques et scientifiques au combat de John Teariki

Les propos du député firent écho dans les rangs de la gauche puisque, quelques jours plus tard, il reçut un courrier de soutien de François Mitterrand en date du 15 novembre 1965 : « Adversaire résolu de la force de frappe, puis-je être insensible aux légitimes inquiétudes d'une population que l'on récompense de son attachement à la France en choisissant son territoire pour y procéder aux lointaines expériences atomiques décidées par la métropole ?¹⁹ » Au cours de 1965, dans le Pacifique, les protestations contre l'annonce prochaine des essais atomiques à Moruroa sont envoyées au gouvernement français par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Chili et le Pérou. La réponse de M. Messmer est péremptoire : « Nous ne prendrons aucune critique, plainte et protestation en considération, venant de France et surtout de l'étranger au sujet des essais nucléaires français. » La réponse de M. Palewski, ministre de la Recherche, est encore plus étonnante : « Nous savons diriger les retombées radioactives de sorte qu'elles n'atteignent aucune zone habitée²⁰ » ! Mais les protestations diplomatiques se sont poursuivies jusqu'aux essais de la campagne 1966. John Teariki se savait ainsi soutenu dans son combat tant en métropole que dans le Pacifique et le dimanche 24 avril 1966, il participe à la marche de la paix organisée par le Mouvement contre l'armement atomique (MCAA), en région parisienne. Interrogé à cette occasion, il aborde les conséquences humaines de l'implantation du CEP en Polynésie, largement méconnues par le public français : « À mon sens, les répercussions économiques de cette importation

massive de personnel civil et militaire, de matériel de construction, de transport, de terrassement, etc., à laquelle la Polynésie n'avait nullement été préparée sont d'autant plus catastrophiques que la décision d'utiliser notre archipel comme champ de tir nucléaire a été plus précipitée... L'afflux, en Polynésie de militaires en majeure partie célibataires ou séparés de leurs épouses, fort bien payés et généralement oisifs, a naturellement détruit la cellule familiale tahitienne... Le risque de génocide causé par les radiations consécutives aux explosions permettra donc à la France d'achever de détruire les populations qui faisaient le charme de notre archipel²¹. » On croit entendre comme en écho, les propos véhéments sur les risques des radiations du biologiste réputé Jean Rostand, président d'honneur du MCAA.

Un député polynésien lucide mais impuissant

Au moment où la Polynésie entrait dans l'ère atomique, le 2 juillet 1966, John Teariki présidait à Papeete, le premier congrès du nouveau parti pouvaniste Pupu Here Aia. Dans un communiqué distribué à la presse, il déclarait : « Par une curieuse coïncidence, les prières et les cantiques qui s'élevaient de notre assemblée répondaient chrétiennement à la diabolique explosion qui venait d'embraser Moruroa et qui répandait au même instant pour la première fois ses poisons atomiques dans notre ciel polynésien. Cet acte essentiel par lequel notre congrès couronna ses travaux, doit être lui aussi un double signal : celui de l'éveil des Polynésiens français aux dangereuses réalités des recherches malfaites d'une science mise au service de la mort, et celui de la prise de conscience des devoirs que cela nous impose envers nos enfants et leurs descendants²². » Désormais, le député était prêt à dire sa vérité au général de Gaulle en personne, dont la venue était annoncée pour le mois de septembre suivant.

Le discours courageux de John Teariki face au général de Gaulle du 7 septembre 1966 est aujourd'hui bien connu et reproduit dans de nombreux ouvrages. Cependant, il faudra attendre la publication, en 1974, du livre *Moruroa mon amour* de Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, traduit en plusieurs langues, pour que ce message exemplaire du député polynésien soit connu du public français et international²³. Dans la partie de son long discours sur les questions nucléaires, John Teariki reprend les arguments déjà développés devant les députés de l'Assemblée nationale, mais il l'introduit par des considérations de droit international. Parlant du Centre d'expérimentation du Pacifique, il déclare : « La création de cet organisme et son installation chez nous, sans que, d'aucune façon les Polynésiens aient été consultés à ce sujet, alors que leur santé et celle de leurs descendants était en jeu, constituent de graves violations du contrat qui nous lie à la France et des droits qui nous sont reconnus par la Charte des Nations Unies. » En fait, ce discours fut prononcé, quasiment en catimini, devant le général lors de la rencontre protocolaire organisée pour les élus polynésiens dans le bureau du gouverneur : le public était donc restreint et les médias nationaux — très présents au cours du voyage présidentiel — ne firent aucun écho à cette véhémence protestation de John Teariki. Selon Bengt Danielsson, le député pourtant prit soin, à l'issue de cette rencontre officielle, de diffuser le texte ronéotypé de son discours aux journalistes locaux et métropolitains, mais seul fut publié un mini-communiqué officiel²⁴. L'ORTF, inféodée au pouvoir politique, se contenta de diffuser plusieurs reportages sur les discours et les bains de foule du général de Gaulle à Tahiti visant à démontrer l'enthousiasme des foules polynésiennes.

Les interventions de John Teariki au Parlement, puis devant le général de Gaulle lui-même, ont indisposé le pouvoir parisien qui manœuvra à Tahiti, à l'occasion des élections législatives de mars 1967, pour faire élire à sa place un homme qui paraissait

plus conciliant, Francis Sanford. Les manœuvres rocambolesques de cette élection qui n'avaient pour seul objectif que d'éliminer un député indésirable ont été racontées dans *Moruroa notre bombe coloniale* par Bengt Danielsson et dont les détails ont été puisés dans l'énorme dossier de requête d'annulation déposé par John Teariki devant le Conseil constitutionnel²⁵.

L'élimination politique du député antinucléaire n'est pourtant pas passée inaperçue parmi les militants français opposés à la « force de frappe ».

En définitive, l'élection à la députation de Francis Sanford, le 19 mars 1967, fut une erreur d'appréciation des autorités gaullistes qui trouvèrent dans le nouveau député un parfait opposant aux essais nucléaires.

.....

- 1 Pouvanaa a Oopa fut élu député des Établissements français de l'Océanie en 1949. Autonomiste très populaire, il appela à voter non au référendum de 1958. Il fit l'objet d'une éviction « préventive » de la scène politique polynésienne, au prétexte d'avoir tenté d'incendier Papeete, par un pouvoir colonial fortement appuyé par l'opposition locale. À cette date, l'éventualité d'une installation d'un centre d'essais nucléaires français n'était pas encore écartée, même si, dans les cercles parisiens de la défense, la Polynésie était déjà inscrite comme un potentiel site d'essais. Après dix ans de prison et d'exil en France, Pouvanaa, de retour à Tahiti, fut élu sénateur de la Polynésie française.
- 2 Les États-Unis procéderont à l'île Christmas à 24 essais thermonucléaires entre le 25 avril et le 11 juillet 1962.
- 3 http://www.moruroa.org/medias/pdf/Sénateur_Gérald_Coppenrath_et_la_conférence_du_D'_Jamet_1962.pdf/ En fait les stations de surveillance de la radioactivité seront utilisées pour le contrôle des retombées des essais français à partir de 1966.
- 4 http://www.moruroa.org/medias/pdf/Discours_de_M._Gérald_Coppenrath_au_Sénat_1962.pdf/ Lors des élections sénatoriales du 23 septembre 1962, le sénateur Coppenrath sera battu par Alfred Poroï, maire de Papeete.
- 5 Bruno Barrillot, Marie-Hélène Villierme, Arnaud Hudelot, *Témoins de la bombe*, M^{re} Hubert Coppenrath, p. 77.
- 6 *Les Nouvelles*, 29 mars 1963.
- 7 Jean-Marc Regnault, *La bombe française dans le Pacifique. L'implantation 1957-1964*, Scoop Éditions, 1993, pp. 150-156.
- 8 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale. Débats. 3^{ème} séance du 7 novembre 1963.
- 9 *Notre lien*, mensuel protestant de langue française de la Polynésie, n° 294, janvier 1963
- 10 *Journal officiel de la République française*, idem, 7 novembre 1963
- 11 Idem.
- 12 Idem. Voir à ce propos le film documentaire de Jean-Philippe Desbordes et Christine Bonnet, *Aux enfants de la bombe*, déroulant l'histoire en Polynésie d'un technicien du CEA et de sa famille et montrant combien ces personnels furent aussi trompés sur les risques auxquels ils furent exposés.
- 13 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale, Débats, 6 novembre 1964.
- 14 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale, Débats, 1^{er} décembre 1964.
- 15 Idem.
- 16 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale, Débats, 2 décembre 1964.
- 17 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale, Débats, 21 octobre 1965.
- 18 Idem.
- 19 Courrier déposé aux archives de l'Observatoire des armements.
- 20 *Alerte atomique* n° 5, « Laisserons-nous la Polynésie devenir un paradis radioactif », avril-mai 1965.
- 21 *Alerte atomique*, Interview de John Teariki, mai-juin 1966.
- 22 Cité dans Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, *Moruroa notre bombe coloniale*, L'Harmattan, 1993, p. 194.
- 23 Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, *Moruroa mon amour*, Stock, 1974, pp. 176-185. Voir aussi *Moruroa notre bombe coloniale*, op. cit., pp. 205-211 ; Bruno Barrillot, *Les Irradiés de la République*, co-éditions Complexe, Grip et Observatoire des armements, 2002 ; Albert Drandov et Franckie Alarcon, *Au nom de la bombe*, Delcourt, 2010, pp. 62-67.
- 24 Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, *Moruroa, notre bombe coloniale*, op. cit., p. 211.
- 25 Idem, pp. 223-232.

Désarmement nucléaire : l'écrasante majorité du monde en ordre de marche !

Pendant 10 jours, plus d'une centaine d'États se sont retrouvés à la seconde session du Groupe de travail à composition non limitée (OEWG) pour faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, à l'ONU (Genève).

Cette session a fait ressortir un schisme profond entre les États qui cherchent à créer un instrument juridiquement contraignant interdisant les armes nucléaires et ceux qui sont opposés à cette idée ; soit les puissances nucléaires et les États bénéficiant du parapluie nucléaire de l'Otan et des États-Unis.

L'absence intentionnelle des cinq États nucléaires reconnus par le TNP et des quatre autres États possédant des armes nucléaires est également une nouvelle démonstration de leur volonté de ne pas participer à un processus multilatéral de désarmement. Tous sont d'ailleurs entrés dans un cycle de modernisation de leurs arsenaux et veulent maintenir cette posture politique : les armes nucléaires jouent un rôle pour leur sécurité. Étonnamment, l'écrasante majorité des États à travers le monde ne voient, eux — suite aux conclusions des 3 conférences sur l'impact humanitaire des armes nucléaires (2013 et 2014) —, qu'une menace pour leur population civile.

Ces États ont donc décidé de travailler pour créer un processus juridique — au sein de l'ONU — même si les puissances nucléaires refusent de se joindre aux pourparlers. Ce processus est en marche comme le souligne la demande de 10 États (Brésil, Mexique, Argentine, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Philippines, Zambie) de convoquer avant la fin de l'année 2017, une conférence pour négocier un ins-

trument juridiquement contraignant ; conférence qui précédera « une réunion internationale de haut niveau de l'ONU sur le désarmement nucléaire pour examiner les progrès accomplis à cet égard » en 2018.

Ceci doit bien être observé, avec en parallèle des prises de position diplomatiques de plus en plus fortes comme ce fut le cas lors des sessions du OEWG, et des débats parlementaires (Norvège, Pays-Bas, Allemagne...) en faveur d'un processus d'interdiction des armes nucléaires.

La France s'oppose à cette démarche prétextant que seule l'approche du désarmement étape par étape peut réussir. Lors de la première conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires (2013), Paris et ses partenaires nucléaires déclarèrent même que c'était « une distraction ». Voyant qu'un processus est désormais en action, ils menacent que celui-ci pourrait déstabiliser le régime de non-prolifération nucléaire. Un non-sens !

Ce Groupe de travail va tenir sa troisième et dernière session en août. Les conclusions seront soumises au débat de l'Assemblée générale des Nations unies à l'automne et il devrait figurer une demande de voter une résolution pour lancer des négociations en 2017 pour interdire les armes nucléaires. Si cela a bien lieu, cette résolution sera adoptée (plus de 150 États étant en sa faveur) et un mandat sera donné pour enclencher ce processus. Devant un tel avenir qui semble se matérialiser, il apparaît opportun pour les parlementaires des commissions défense et des affaires étrangères de se saisir de ce sujet...

La dissuasion nucléaire en bref...

50 milliards sur 20 ans ! Parlementaires, voilà le chiffre qui désormais court dans tout Paris — source le blog de Jean-Dominique Merchet —, soit une facture annuelle de près de 6 milliards d'euros consacrée à la force de frappe (3,5 milliards de dépenses d'équipement, plus 2,5 milliards pour la modernisation). Mais personne apparemment ne veut répondre à cette question : où trouver cet argent ? Certains avancent que les forces conventionnelles vont être amputées... à moins que les programmes de modernisation ne soient étalées sur un temps plus long ce qui, au final, ne fera qu'augmenter la facture !

Des ASMP-A en Pologne ? De plus en plus de voix se font entendre en Pologne pour obtenir cette réassurance nucléaire face à la Russie. S'il n'y a pas eu de communication officielle de la part des autorités politiques et militaires françaises, on peut s'étonner de lire de la part de journalistes et d'experts que cette possibilité peut être envisagée. À croire qu'ils n'ont jamais lu les articles du Traité de non-prolifération nucléaire qui interdit tout transfert d'arme nucléaire entre un État doté d'armes nucléaires et un État non-doté...

M51 – Tir en approche... Du 15 juin au 6 juillet 2016, c'est le créneau probable du tir de missile M51.2 par le SNLE *Le Triomphant* au large de la côte de Penmarc'h, à en croire la disposition prise par la Marine nationale d'un poste de télémessure et de poursuite à la pointe de Saint-Pierre. Dans le cadre de cet exercice, il est créé une zone réglementée temporaire (ZRT) et une zone dangereuse temporaire (ZDT) au-delà de 12 NM des côtes (« Opération BELLEROPHON »).

<https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/>

Diminution en trompe-l'œil. Le Sipri a diffusé le 13 juin ses nouvelles données sur l'état des arsenaux nucléaires dans le monde. De 15 850 armes nucléaires début 2015, nous en serions actuellement à 15 395, dont près de 4 120 têtes en déploiement opérationnel. Cependant, cette lente diminution est réduite à néant par les ambitieux plans de modernisation des différents États nucléaires soulignant qu'aucun d'entre eux « n'est prêt à renoncer à ses arsenaux nucléaires dans un avenir prévisible », comme le notent les experts du Sipri.

www.sipri.org/

PROPOSITION**Mission d'information sur les actions de l'ONU en faveur du désarmement nucléaire**

Les discussions et décisions prises au sein du Groupe de travail à composition non-limitée pour faire avancer le désarmement nucléaire vont donner lieu à des recommandations lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2016 qui auront (obligatoirement) des conséquences sur la posture de la diplomatie française qui a refusé de prendre part aux travaux de ce Groupe. La France — qui détient le troisième plus grand arsenal nucléaire de la planète et qui prévoit de consacrer 6 milliards d'euros par an pour cet arsenal à partir de 2020 — ne peut ignorer les interrogations et propositions adoptées par la communauté internationale. La commission des Affaires étrangères devrait ainsi se saisir de ce sujet en créant une mission d'information sur « les actions mises en œuvre à l'ONU sur le désarmement nucléaire », permettant de mesurer toutes les conséquences que les négociations onusiennes en cours peuvent avoir sur la politique de défense de la France.

QUESTION POUR LES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES**Agenda du désarmement nucléaire**

Cette Lettre est adressée à l'ensemble des parlementaires francophones, c'est pourquoi nous avons décidé de proposer une question qui peut être déposée par chacun dans son Parlement.

La seconde session du Groupe de travail à composition non-limitée pour faire avancer le désarmement nucléaire s'est tenue du 2 au 13 mai, à l'ONU, à Genève, avec la participation d'une centaine d'États. Les multiples débats, notamment ceux portant sur la mise en œuvre d'un instrument juridiquement contraignants, ont montré la volonté d'un grand nombre d'États à aller de l'avant pour interdire les armes nucléaires et avancé une date pour lancer une conférence de négociation avant la fin de l'année 2017.

M/M^{me} le Député(e), M/M^{me} le Sénateur souhaite connaître l'avis et la position du ministre des Affaires étrangères sur cette proposition.

**RAPPORT DU GRIP****Armes nucléaires américaines en Europe : les raisons du statu quo**

Le nombre d'armes nucléaires américaines déployées en Europe a diminué de 97 % depuis les années 1970. Toutefois, souligne Maika Skjønberg, il reste encore 180 armes en Europe dont l'utilité militaire laisse de nombreuses interrogations. La capacité de dissuasion de l'Otan ne serait en rien affectée par leur retrait ; alors pourquoi sont-elles encore là en 2016 ?

<http://www.grip.org/fr/node/1972>

Retrouvez les numéros de la Lettre sur :

<http://www.pnnd.org/pnnd-france-lettre-d-information-parlementaire>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires lancée en 2007. Présente dans 95 pays, elle regroupe 424 organisations non-gouvernementales partenaires.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.icanfrance.org et www.icanw.org/



Le réseau des **Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit plus de

800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment de conférences, de newsletters, de séminaires et de contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATION SUR LE PNND : www.pnnd.org/fr

CONTACT : Jean-Marie Collin, *directeur France et pays francophones*, jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, *directeur*, patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03